

Réf: Dossier N° 076504

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONCORDIA PLUS »

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville Harris
derrière la pharmacie du marché, Lot 1, Ilot 159

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONCORDIA PLUS »

Objet : La construction de bâtiments, la promotion immobilière, le lotissement, le négoce, l'import-export et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville Harris
derrière la pharmacie du marché, Lot 1, Ilot 159

Dirigeant(s) : M YOBOUE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00867 du 15/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05619/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

